

L'ÉCHO DES COLONNES

Octobre 2011

N° 39

Éditorial

L'Echo des Colonnes existe depuis 1997.

Il reparait pour cette nouvelle année dans un contexte marqué par la disparition de notre Président, Jos PENNEC, par le départ de Madame BILAK (qui prend la direction du CRDP et à qui nous sommes redevables d'une contribution à l'aménagement de la Salle Hébert (p2)) et par l'arrivée de deux nouveaux administrateurs : Monsieur CANVEL (Proviseur) et Monsieur RAIGNEAU (Principal- Adjoint), à qui nous souhaitons la bienvenue.

Le travail effectué l'an passé est important ; les livres sont à présent rangés et identifiés, la salle Hébert est en bonne voie d'aménagement.

Le nombre de visites est important, nous ne les refusons jamais dans la mesure où elles peuvent s'insérer dans un calendrier déjà chargé.

L'état des collections permet désormais de passer de la simple visite au travail autour des objets du patrimoine, mais cela suppose des concours nouveaux.

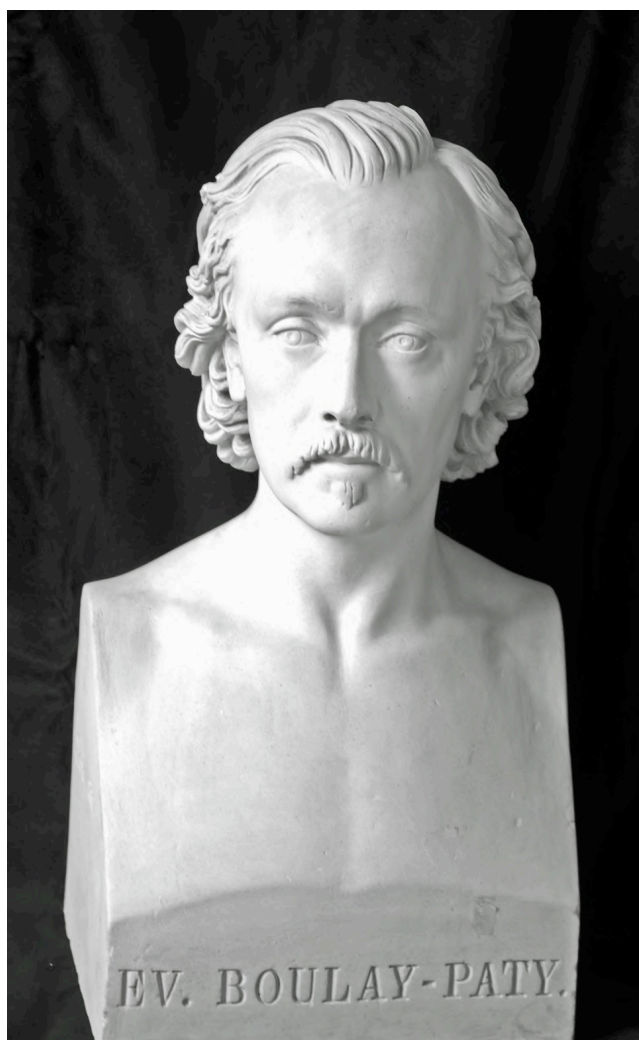
Nous souhaitons plus que jamais susciter des adhésions nouvelles et des engagements plus nombreux.

Bien amicalement.

Pour le comité de rédaction,
Le secrétaire

J-N Cloarec

Ne me fermez pas ! Le blount s'en chargera



Honneur à un ancien élève

© J-N Cloarec

Association pour la MEmoire du LYcée et COllège de Rennes

Cité scolaire Emile Zola 2 avenue Janvier CS 54444

35044 RENNES Cédex
[www . amelycor . org](http://www.amelycor.org) (en réorganisation)

Du neuf salle Hébert !

Les visiteurs du mercredi 21 Septembre ont eu la primeur de la découverte. (*ci-contre*)

Le lycée, à notre demande, a, en effet, accepté d'équiper la salle dite « Hébert » d'un ordinateur, d'un écran plat et de deux enceintes acoustiques. L'installation en a été faite par Jean-Michel Dufour.

Nos visiteurs ont pu voir de courtes vidéos montrant l'utilisation de quelques-uns des instruments anciens de nos collections, qu'ils venaient de découvrir. Elles ont été montées par Bertrand Wolff à partir de « rushes » issus des expériences qu'il mène depuis plusieurs années, en collaboration avec l'historienne Christine Blondel, pour le *Site Ampère*.

Beaucoup de ces expériences, qui portent sur l'électricité, ont été tournées avec les instruments du lycée. Mais les appareils sont fragiles.

Les vidéos n'ont pas seulement l'avantage d'être très didactiques, elles préservent la vie d'instruments séculaires. D'autres vidéos suivront sur d'autres champs scientifiques : c'est un travail de longue haleine pour lequel toutes les collaborations sont bienvenues !

Site Ampère : <http://www.ampere.cnrs.fr/parcourspedagogique/>



Cl. J-N C



Monsieur François Demont n'est pas seulement *preneur de son* à France 3, c'est aussi un preneur d'images qui travaille le volume.

Il réalise des panoramiques à 360 degrés.

Sa cible en juin était – vous l'avez reconnue – notre chère vieille Salle Hébert.

Jean-Noël Cloarec a saisi l'opérateur au moment précis où il déclenchait son dispositif de prise de vues.

L'image ci-contre est certes étrange, mais elle ne vous donne aucune idée du vertigineux voyage que M. Demont est en train de vous préparer. Voyage qui, de *Squelette en Ecorché*, de *Dames Jeanne en Miroirs Paraboliques*, de *Calorimètre en Four à cornues*, de *Générateurs en Piles* des plus diverses, vous fera visiter, littéralement, « du sol au plafond » et à toute distance désirée, notre Salle de Collections.

Pendant que les images se dévoilent, on entend en *voix off* Jean-Noël présenter le lycée et la salle : le nom, *Zola*, permet en passant, d'évoquer l'affaire Dreyfus, *Hébert* de mentionner Jarry, l'essentiel étant consacré au signalement de quelques uns des objets-phares des collections.

Cela ne saurait se décrire mais cela peut se voir et s'entendre !

Il suffit de vous brancher sur le site :

<http://www.loosteek.com/pano278>

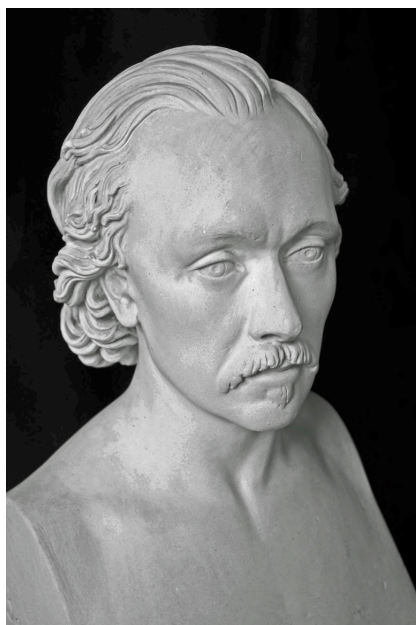
Si vous n'avez pas Internet, invitez-vous chez vos voisins : ils vous diront merci !

A T

Objets issus
des collections de la Cité scolaire.
Objets acquis par l'Amélycor.
Objets d'un quotidien révolu.
Tous ont quelque chose à nous dire.

Pas de fil rouge dans ce qui va suivre.
A chacun son histoire !

A CHACUN SON HISTOIRE



**EVARISTE
BOULAY-PATY**
1804-1864

Cl. J-N C

Ce buste qui accueille les visiteurs dans la bibliothèque ancienne ne fait pas partie des plâtres jadis utilisés en Dessin.

Jos Pennec passant en salle des ventes, l'avait repéré, acheté pour un petit prix, et apporté triomphalement au lycée. Les Amélycordiens présents qui découvraient Evariste, furent interloqués. Force est de reconnaître que Jos avait raison de s'intéresser à ce buste signé Barré.

« Un romantique de la première heure »

Boulay-Paty fut élève au Collège royal de Rennes.

« *L'élégant et élégiaque Evariste Boulay-Paty, fils d'un conseiller à la cour de Rennes, fut, ainsi que le présentait Hubert Juin en 1933, de l'heureuse race des bibliothécaires poètes* ».

Bibliothécaire au ministère de l'Intérieur, il était épris d'orientalisme.

Son œuvre est bien oubliée ; le grand universitaire et critique Gustave Lanson (1857-1934) ne le retient pas parmi les auteurs mentionnés dans son « Histoire de la littérature française », il fut pourtant selon D. Caillé (1907) « *un romantique de la première heure* », auteur de quelques poèmes qui méritent considération.

Lamartine l'appréciait. (*Je connais Lamartine. O Bonheur !... (...) Lamartine m'a dit que mes vers étaient beaux grands et élevés. (...) Il m'a dit qu'il me croyait fait plus pour le genre lyrique que pour le genre dramatique... »*)

Oublions une « Ode à l'Académie » flagorneuse et une autre ode « La bataille de Navarin » cocardière (du reste pour la majorité de nos concitoyens « navarin » n'évoque plus qu'un ragoût de mouton !).

Il y a toutefois plusieurs poèmes qui se lisent sans déplaisir.

Quelques vers sont connus comme, en 1852 :

« *L'amour maternel n'est point chose éphémère
Il ne trompe jamais et ne finit jamais* »

et

« *Il faut plus d'une fleur pour faire une couronne* »

.../...

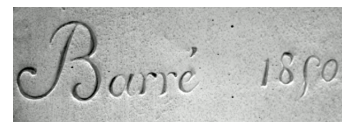
Citons un sonnet de jeunesse :

*Un baiser, 24 avril 1830
Tout tremblant, comme ému d'un toucher électrique,
Un jeune homme à l'œil noir récitait lentement
Des vers qu'il avait faits, où la jeune Amérique
Dans son hôte, fêtait son affranchissement.*

*Un vieillard aux grands traits, à la face historique,
L'écoutait, laissant voir son attendrissement,
Et quand il eut fini son poème lyrique,
En lui serrant la main, l'embrassa fortement*

*L'œil du jeune homme alors jeta l'éclair de l'âme
Il pleura de bonheur : jamais baiser de femme
N'avait mis tant d'orgueil en ses jeunes amours.,*

*Moi j'étais le jeune homme ardent et La Fayette
Était le beau vieillard ! Patriote et poète,
Le vingt-quatre d'avril est l'un de mes grands Jours.*



Signature du sculpteur Jean-Baptiste Barré

Boulay- Paty n'oubliait pas Rennes où une rue porte aujourd'hui son nom¹
Il cultivait le souvenir de son ami Papu tué lors de la Révolution de 1830².

J-N Cloarec

¹ Entre le boulevard Jacques Cartier et le boulevard Clemenceau.

² Sur Vaneau et Papu, lire Jacques Gury : *Un héros oublié, Louis Vaneau, mort à 19 ans pour la liberté* (EDC n° 22 p 6). Quand va-t-on rétablir au Thabor la colonne Vaneau-Papu, actuellement démontée ?

Jean-Baptiste Barré un artiste réputé



Moins célèbre que son contemporain et homonyme parisien Auguste Barré, sculpteur de Louis-Philippe et du couple impérial, Jean-Baptiste Barré fut néanmoins un sculpteur réputé en son temps. Né à Nantes en 1803, lauréat du Salon de Paris, il accomplit l'essentiel de sa carrière en Bretagne.

Nommé sculpteur de la ville, il a beaucoup travaillé à Rennes.

On lui doit de nombreuses œuvres tant religieuses, comme la *Marie-Madeleine Pénitente* de Saint-Etienne ou l'*Espérance* de la chapelle du cimetière du Nord, que civiques comme la *Liberté* qui surmontait la colonne de Juillet érigée au Thabor (cf supra).

En 1844, sur le nouveau quai, il sculpte en style néo-Renaissance l'ensemble de la façade de sa maison ce qui lui vaut de recevoir la commande des frontons de l'Hôtel-Dieu, du Palais Universitaire (Musée) et même celle du Lycée impérial !

L'aigle du fronton c'est lui ! Il n'aura cependant pas la possibilité de poursuivre par la décoration de la *Chapelle* et de l'*aile de jonction*, dont la construction avait été projetée dès le Second Empire. Il décède à Rennes en 1877 et c'est son élève et disciple, Adolphe Leofanti (1838-1890) qui réalisera le programme.

En dehors de la statuaire publique, Jean-Baptiste Barré honora de nombreuses commandes privées. La photographie était encore dans l'enfance et, il était de coutume, lorsque l'on avait atteint une certaine surface sociale, de faire réaliser son buste par un artiste.

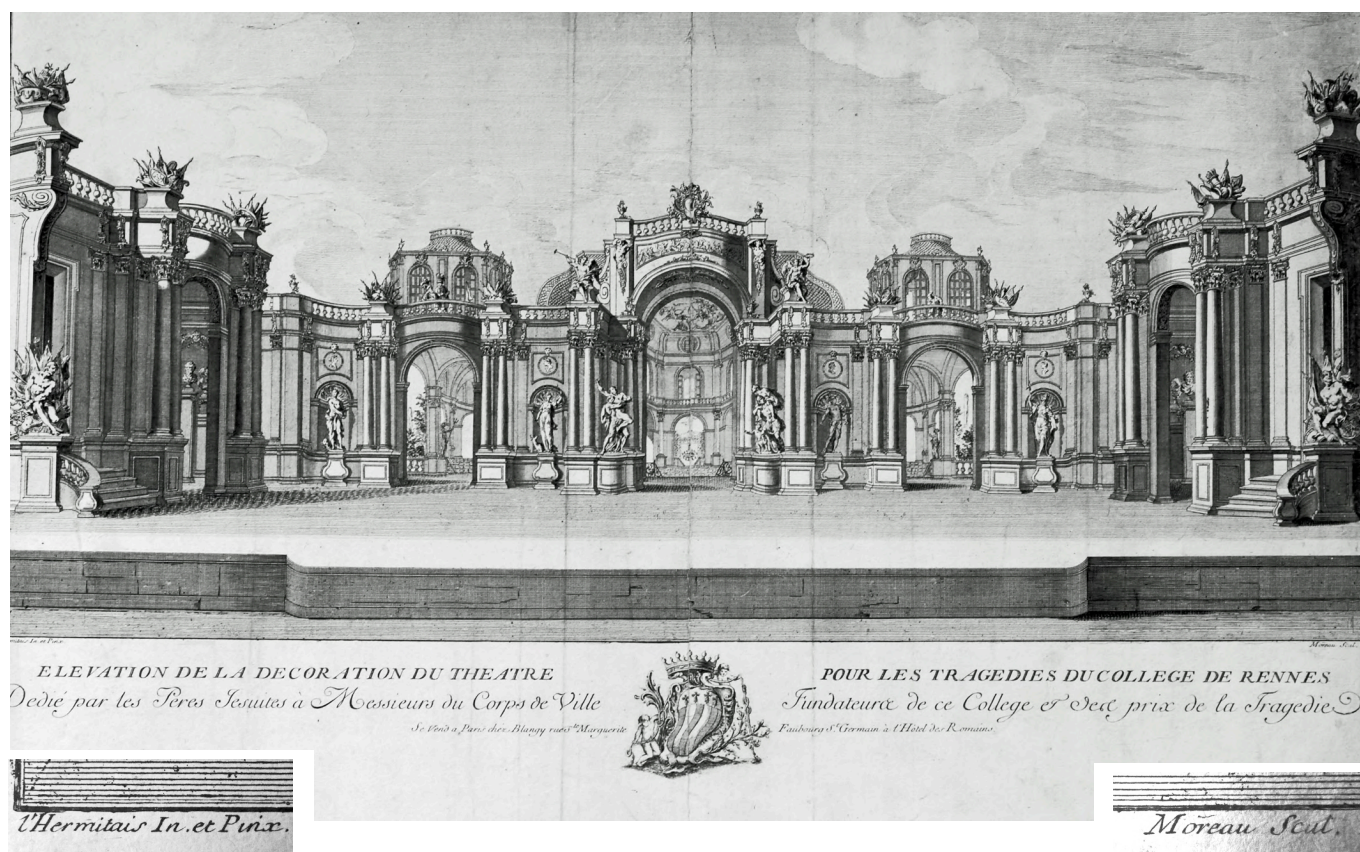
Peut-on mesurer la notoriété d'Evariste Boulay-Paty au nombre de ses bustes réalisés par J-B Barré ? Outre la belle œuvre que la perspicacité de Jos Pennec nous a fait acquérir, la base *Joconde* recense deux autres bustes : un plâtre conservé au musée de Nantes (et réalisé à la même époque que le nôtre) et un bronze conservé, lui, au musée de Rennes.



C. 6069, Source Wikipedia

Agnès Thépot

Détail de la tombe de J-B Barré au cimetière du nord à Rennes
Médaillon en bronze par A. Leofanti, son disciple.



Dernière acquisition

Cette gravure de grand format a été achetée par l'Amélycor le jour même de l'Assemblée générale de novembre 2010. Jos Pennec l'avait alors montrée aux participants.

Elle reproduit, ainsi qu'il est clairement dit dans la légende, une impressionnante toile, peinte en 1755 par l'artiste vannetais Lhermitais, pour servir de décor aux spectacles joués au Collège de Rennes.

La gravure a été réalisée par Moreau (le Jeune ?) ainsi qu'indiqué à droite (*scul.*), en dessous de l'image ; le nom de l'artiste qui a *conçu et peint* le décor figure lui en bas à gauche (voir agrandissements).

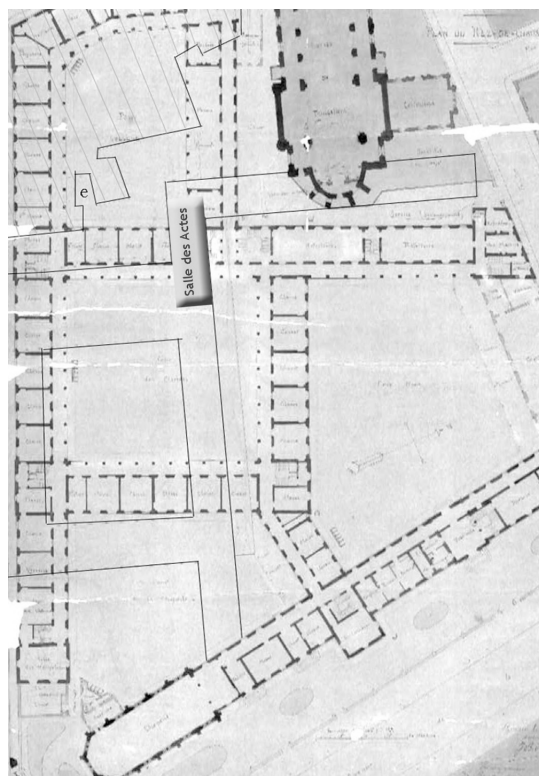
La gravure était d'une bonne facture et le tirage de qualité mais l'objet avait subi des outrages : coupé en son milieu, il avait été « scotché » tant bien que mal et plissait à plusieurs endroits.

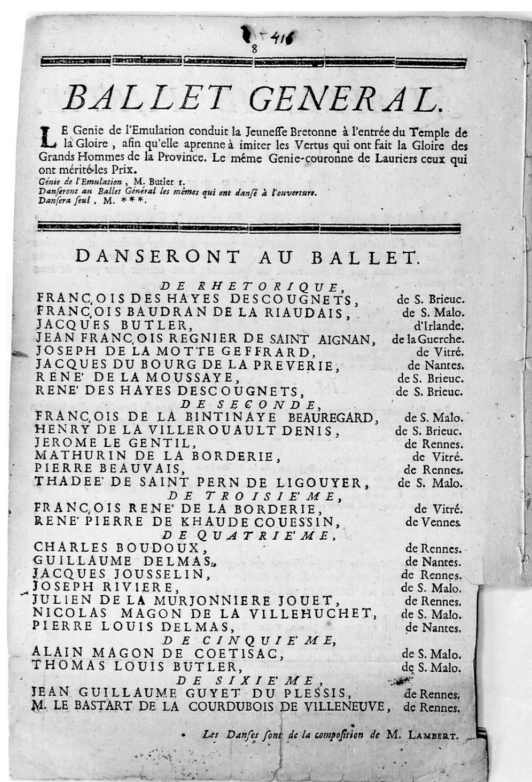
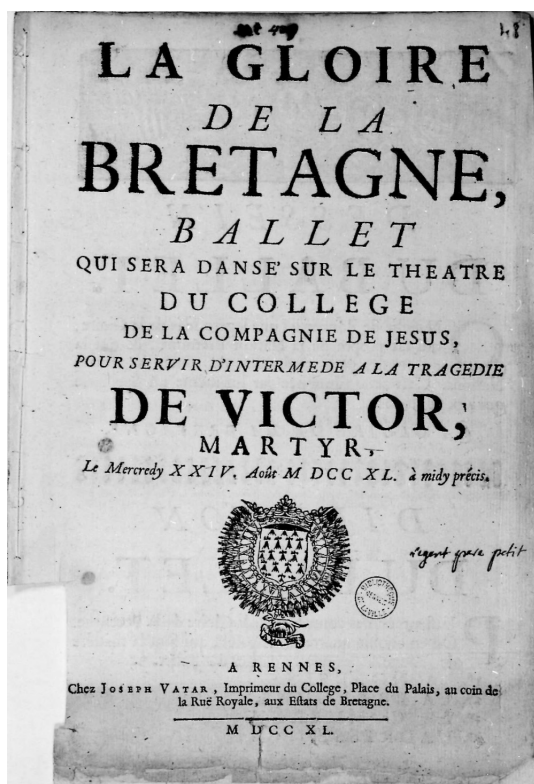
Nous avons jugé sage de le confier aux soins de Marie-Rose Gréca, restauratrice de *dessins* à Liffre, avant de procéder à son encadrement.

Nous avons déjà entretenu nos lecteurs du bruit que fit l'acquisition de ce décor². Il avait coûté disait-on la somme faramineuse de 30 000 livres, soit le prix d'un petit manoir³. De quoi alimenter les rumeurs sur les Jésuites et leurs « Affaires »⁴ !

A quel endroit de l'établissement le décor était-il destiné ? Dans son importante étude sur le Collège⁵, Geneviève Durtelle de Saint-Sauveur qui consacre rien moins que 17 pages aux représentations théâtrales, n'en parle pas.

Dans la récente Histoire de Rennes⁶, Georges Provost, rappelant que les Jésuites détenaient quelques 80 décors peints, choisit d'évoquer la séance théâtrale de l'été 1752 dont le ballet, sous les traits de *Plinie l'Ancien*, rendait hommage au Président Christophe Paul de Robien. Il y décrit « toute la bonne société se [pressant] pour la séance théâtrale annuelle dans la cour des jeux revêtue d'une grande tente » et poursuit « Le fond de scène est un décor en trompe-l'œil sans doute proche de celui peint dans ces mêmes années par Jean-Vincent Lhermitais ». Qu'en période estivale, pour accueillir un public espéré très nombreux, on ait accepté d'ouvrir les beaux jardins de la Congrégation⁷, ne doit pas faire oublier qu'il y avait aussi des représentations hivernales⁸. Au retour des vacances de Noël⁹ on jouait à couvert ! Mais où ? J'opterais pour la **Salle des Actes** (figurée ci-contre dans l'espace fantôme du vieux collège). .../...





Deux pages d'un livret de 1740

Cette Salle des Actes, salle polyvalente indispensable pour tenir les réunions importantes, servir de cadre à des cérémonies non-religieuses etc... (le terme Actes est vague à dessein) était indispensable dans tout établissement tenu par les Jésuites. Située sur le côté droit de l'entrée officielle du Collège, au Sud de l'Eglise dédiée à Saint Ignace et à Saint François Xavier, elle a été construite selon les plans dressés dès 1611 par l'architecte Germain Gaultier. Elle se signalait à l'extérieur (au bout du corps de logis principal) par un pignon dont nous ne connaissons pas le dessin¹⁰. Au XIX^{ème} siècle les plans porteront à cet endroit le nom de Salle des Pas Perdus.

Les représentations faisaient alterner des pièces de théâtre déclamées et des intermèdes récités, chantés et dansés.

Les pièces, étaient souvent composées par les Pères eux-mêmes. Les chants et les ballets, imaginés par les maîtres de musique et de danse, permettaient d'enrôler un grand nombre d'élèves notamment les petits.

L'organisation de ces spectacles répondait en effet à plusieurs objectifs pédagogiques.

Assurer des moments de détente en détournant les élèves des activités de perdution qu'étaient les jeux violents (duels), les jeux d'argent (dés, cartes) sans parler des beuveries dans les tavernes de la Basse Ville.

Apprendre à utiliser le « beau langage » tant en *latin* (d'usage presque exclusif au XVII^{ème} siècle) qu'en *français* (langue qui finit par dominer au XVIII^{ème} siècle).

Les thèmes des pièces soigneusement choisis pour leur portée morale avaient pour vocation de former de bons chrétiens mais plus encore peut-être, de « civiliser » les collégiens par l'exaltation des héros, des saints et des martyrs, par la dévotion à la Patrie (la grande – le Royaume – et surtout la petite – la Bretagne, la Ville –) et bien sûr par le dévouement constamment affirmé à la personne du Roi.



PROLOGUE.

APOLLON PAROIST DANS
la Gloire tel que les Poètes & les Pein-
tres le représentent la teste couronnée
de Lauriers & la Lire à la main.
Plus bas sont la Nympe de la Seine qui
represente toute la France, & la Nym-
phe de la Loire qui represente la Bre-
tagne. Elles sont accompagnées de Tri-
tons & de Nymphes.

La Nympe de la Seine.

Apprends-moy nos destins, ô ! toy dont
les lumières
Percent dans l'avenir,
N'allons-nous pas encor estendre nos Frontieres ?

N'allons-nous pas dompter ces Nations guerrieres
Qui contre nous s'emprescent de s'unir ?

La Nympe de la Loire.

Je voy la Mer couverte

De Vaisseaux Ennemis qui menace nos bords :

Quel succès auront leurs efforts ?

Ne vont-ils pas trouver leur infaillible perte ?

APOLLON.

Quoy ? doutez-vous de cet événement ?

Louis, & sa valeur extrême

En répondent plus sûrement

Que je ne puis faire moy-même.

Les jaloux Ennemis du plus puissant des Roys

Ont repris la vaine esperance

Qui les a trompé tant de fois ;

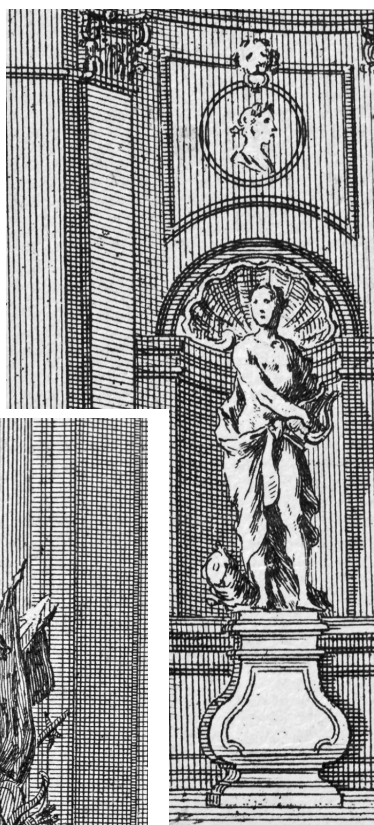
Ils osent attaquer le Heros de la France

Celebrons par avance

Ses triomphes & ses exploits.

Parmi les 80 décors recensés il y avait sans doute des décors religieux mais force est de remarquer que la toile de Lhermitais n'en porte pas trace.

Cette peinture, trompe-l'œil baroque aux perspectives savantes, doit tout à l'Antique : les éléments d'architecture et la statuaire.



De part et d'autre de l'ouverture centrale, le groupe représentant *Astyanax et Enée portant son père Anchise*, répond à celui d'*Hercule étouffant Antée en le soulevant de Terre*.

De même, le couple formé de part et d'autre de l'ouverture de droite, par les dieux guerriers *Mars et Minerve*, a comme pendant, à gauche, les statues des jumeaux de Latone, *Diane et Apollon*.

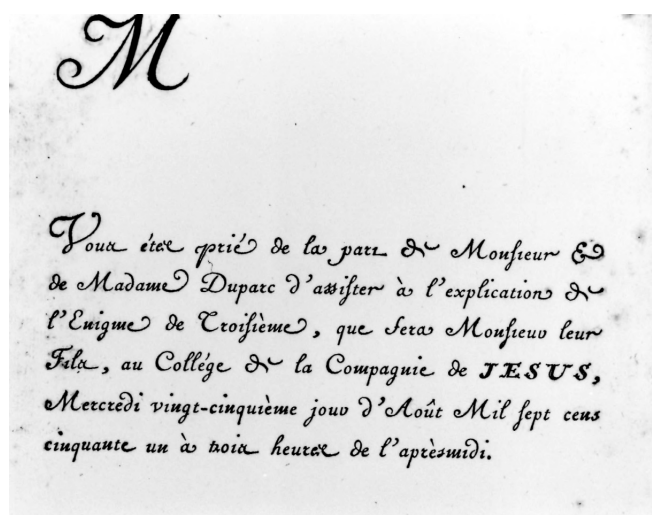
Aux extrémités du décor devant un faisceau de drapeaux pris à l'ennemi, les deux « vaincus » qui se font face se distinguent par la façon dont sont passés leurs liens.

Absence remarquée, celle de *Vénus*. Il y a quand même des limites !

Les représentations avaient aussi des vertus « politiques ».

Rendez-vous incontournables des parents d'élèves elles jouaient un rôle important dans la sociabilité de la Ville et permettaient à des familles venues de toute la Province de se rencontrer, une fois l'an au moins, en terrain « neutre », ce qui renforçait l'influence du Collège.

Ci-dessous un faire-part d'invitation



Ces spectacles contribuaient également à resserrer les liens entre l'institution et la municipalité, ces « *Messieurs du Corps de Ville* » dont la légende rappelle qu'ils sont les « *Fondateurs [du] Collège et des prix de la Tragédie* ».

Telle est l'histoire que raconte l'existence de cette gravure qui « *se [vendait] à Paris rue Ste Marguerite Faubourg St Germain à l'Hôtel des Romains* ».

A. Thépot

Clichés J-N Cloarec

¹ En 1750 il y avait 5 graveurs à Rennes. Étaient-ils pour autant capables de graver une œuvre de cette qualité ? Le lieu de vente indiqué suggère une réalisation à Paris. Jean-Michel Moreau (1741-1819) a été l'un des plus grands graveurs de son temps. Artiste précoce, il a 19 ans en 1760 quand il revient de Saint-Petersbourg où l'avait entraîné son maître Le Lorrain et où il avait étudié les décors de théâtre. Graver ce décor d'après Lhermitais, aurait pu l'intéresser.

² Plainte en 1756 des étudiants en Droit pour continuer à bénéficier de la gratuité, gratuité abandonnée au prétexte du coût du nouveau décor (cf. W. Turco, EDC n° 20 pp 3-4 ; lire aussi sur le théâtre au Collège « Conaxa ou les gendres dupés », J-N Cloarec, EDC n° 19 dossier pp 5-8).

³ A titre de comparaison, encore, en 1762 le total des revenus du Collège s'établissait à 18 140 livres et le total des charges 13 030 livres. (G D St S. cf. note 5)

⁴ Ex : l'Affaire La Valette. Le Père Antoine de la Valette s'était lancé « dans les affaires » à son arrivée en Martinique en 1741. Son champ d'action s'élargit en 1755 lorsqu'il fut nommé Supérieur des missions en Amérique du Sud. La compagnie qu'il avait fondée avec un négociant de la Dominique était capable d'armer plusieurs vaisseaux. Leur capture par les Anglais lors de la Guerre de sept ans (1756-1763) entraîna sa faillite. La plainte de ses créanciers marseillais est à l'origine des procès en cascade qui aboutirent à l'interdiction de l'Ordre.

⁵ Le Collège de Rennes depuis la fondation jusqu'au départ des Jésuites, Bulletin et Mémoires de la SAIV, Rennes, 1918, 240 p.

⁶ Apogée, PUR, Rennes, 2006.

⁷ Et non la Cour des jeux ; le collège des Jésuites n'a pas d'internes, jusqu'à l'ouverture du lycée (1803) il n'est question que de « Jardin(s) », le terme Cour des jeux n'apparaît que sur le plan de Boullé, en 1836.

⁸ Ainsi L'ISLE FORTUNE (...) représentée par les Ecoliers du Collège de la Compagnie de JESUS, Jeudi 29. Décembre 1746. À 5. heures du soir.

⁹ De la veille de Noël au Dimanche de la Circoncision (1^{er} janvier) pour les Grands et seulement jusqu'aux Saints Innocents (28 décembre) pour les Petits. Il est à noter que les vacances des Petits étaient beaucoup plus courtes que celles des Grands qui étaient elles-mêmes modestes ! Cela donnait envie de grandir !

¹⁰ (Archives de Rennes R 285) cité par François Bergot : L'Eglise de Toussaints, 1973.



J-N C

Sur la rose des vents du superbe compas de marine exposé salle Hébert, la fleur de lys indique imperturbablement le Nord, depuis 1744, date à laquelle, comme il est indiqué sur le disque, « LE MAIRE LE FILS » l'a fabriquée « QUAY DE L'HORLOGE A PARIS ».

L'inscription cerne un paysage où le soleil se lève sur un océan qu'hante un monstre marin.

Tout autour – triangles ornés alternant avec des flèches torsées – sont indiquées quinze directions de l'espace. Ouest, Ouest-Nord-Ouest, Nord-Ouest, Nord-Nord-Ouest etc... se déterminent par rapport au Nord dont la direction est seule indiquée par une élégante fleur de lys.

En périphérie du disque chaque quadrant est gradué en degrés, de 0 à ± 90 , notés de 10 en 10, à partir du Nord et du Sud.

De l'emploi de la fleur de lys... ... aux dangers de perdre la boussole

Dans son excellent petit livre intitulé *La Boussole* (Casterman, 1991 Coll. *Des objets font l'Histoire*) Brigitte Coppin s'interroge : « Sur les roses des vents d'autrefois, le nord était marqué d'une fleur de lys. Pourquoi ? »

Il s'agirait d'une tradition napolitaine : le royaume de Naples appartenait au Moyen Age à la famille d'Anjou qui arborait la fleur de lys dans son blason. Certains ateliers napolitains auraient repris ce symbole et l'auraient diffusé.

L'auteur nous apprend aussi que le compas de marine a été inventé à la fin du Moyen Age, et que dès le XVI^e siècle certains sont déjà dotés, comme le nôtre, d'une "suspension à la Cardan" qui lui permet de ne pas être affecté par le roulis ou le tangage. Au XIX^e siècle apparaît un autre mode de suspension : la rose des vents flotte sur un liquide, dans une boîte étanche. Enfin, au XX^e siècle, le compas magnétique cède la place au "gyrocompas", grâce à la propriété remarquable du gyroscope : une fois lancé, son axe garde une direction parfaitement stable.

Bien avant les navigateurs occidentaux, nous rappelle encore Brigitte Coppin, les Chinois utilisaient une cuiller taillée dans de la magnétite qui s'orientait sur la Grande Ourse. Son extrémité pointue (la queue) indiquait... le Sud. l'empereur trône au nord du palais, et le maître de maison au nord de sa demeure, leurs regards se dirigent vers le Sud direction privilégiée.

Et saviez-vous qu'avant notre rose des vents, c'est la "calamite", décrite par les textes médiévaux, qui fut la première boussole occidentale ? "Simple roseau creux, contenant du fer aimanté et posé dans une petite cuve remplie d'eau". Quelle calamité (du latin *calamitas*, fléau), si faute de calamite (de *calamus*, roseau), les hardis navigateurs avaient perdu le Nord !

L'utilisation de la fleur de lys pouvait réserver des surprises :

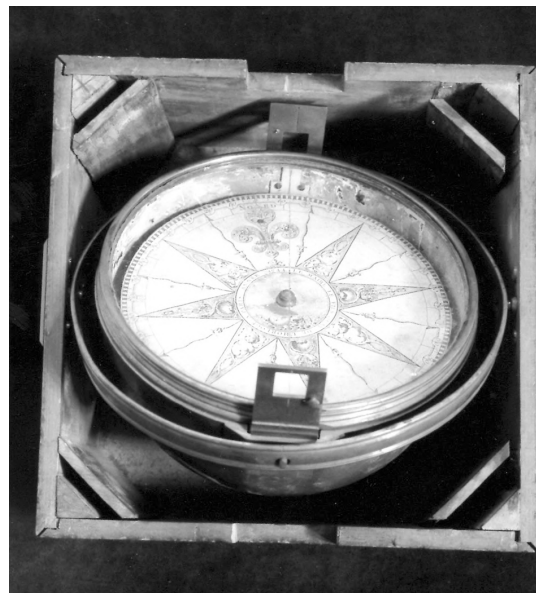
"On raconte qu'au XVIII^e siècle un navigateur français, perdu dans des mers inconnues, débarqua sur une île où les hommes portaient en tatouage cette fleur parfaitement dessinée. Reconnaisant l'emblème de la mère patrie, il se crût sauvé, arrivé chez quelque peuple fidèle à la France.

Cruelle déception : les indigènes ignoraient tout de ce pays et avaient copié le dessin sur un compas abandonné sur leur rivage".

Bertrand Wolff

Munie de son couvercle, notre boussole est un cube presque parfait (22 cm [H] x 24,3 [L] x 24,3 [P]). On voit sur cette photo, le mécanisme « à cardans » qui permet le maintien à l'horizontale.

J-N C





Photographiés par J-N Cloarec, les trois timbres retrouvés : un timbre pour la bibliothèque, deux timbres administratifs.

Retrouvés !

Le timbre du préfet des Jésuites est conservé au Musée de Bretagne (cf. p 20), mais où pouvaient bien se trouver ceux du lycée ? Nous venons d'en retrouver trois : superbes objets aux beaux manches de bois dense.

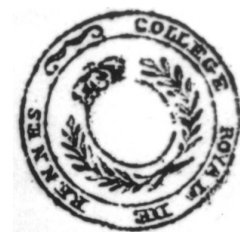
Deux sont des timbres administratifs. L'aigle du *Lycée impérial de Rennes* a fière allure mais - est-ce l'effet d'un métal trop tendre ou d'un usage trop intensif ? - il apparaît bien « fatigué » comme l'atteste le cachet que nous en avons tiré (*ci-contre*). Le cachet du *Lycée de garçons de Rennes* n'a pu être gravé qu'à partir de 1906, date à laquelle est créé un *Lycée de Jeunes Filles* : l'inscription est encore peu émoussée mais, déjà, l'on peine à distinguer la palme de *lauriers* de la palme de *feuilles de chêne*. Ce timbre en remplaçait un autre de conception similaire où le mot « garçons » ne figurait pas et qui, à en juger par les rares cachets très pâles trouvés sur des livres, était très usé quand il y a été apposé (*en bas à droite*).

Les cachets sont des marqueurs intéressants dans un fonds de bibliothèque. Ils sont apposés à chaque inventaire et leur repérage, combiné avec la date d'impression de l'ouvrage, permet de situer le moment où celui-ci est entré dans la collection. Nous les avons donc enregistrés dans l'inventaire que nous avons fait du fonds ancien.

C'est la raison pour laquelle, des trois timbres retrouvés, le plus intéressant pour nous est sans doute le timbre de la bibliothèque. Remarquez le grand vide entre *Lycée* et *de Rennes*. Nous avons de longue date repéré la similitude du cachet correspondant, avec celui indiquant « *Bibliothèque/ Lycée impérial de ...* » : comme si, à la chute du Second Empire, on s'était contenté de bûcher l'adjectif *impérial*.

Et voilà l'objet ! Il faut reconnaître que le travail a été soigneusement mené mais, à bien regarder, le ciseau a quand même imperceptiblement mâché la couronne extérieure. Voilà comment un simple objet vous fait sentir le vent de l'Histoire !

CACHETS



De 1815 à 1848



De 1852 à 1870



Avant 1906

A T

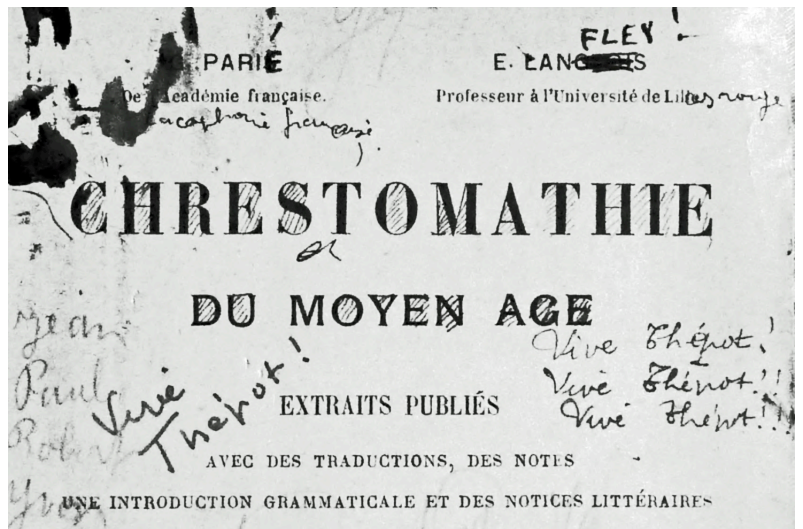
Avant
Sedan



La «brèche»
de Sedan



Vive Thépot ! Vive Thépot !



On a bien raison de garder les « petits classiques » !

Sur un petit ouvrage, (10 x 15cm), cette exclamation se rencontre au moins à dix reprises.

S'agit-il d'un hommage appuyé et mérité à Agnès, la rédactrice de L'Echo des Colonnes ? Elle en est digne certes, mais l'ouvrage édité en 1904, s'intitule « Chrestomathie du Moyen-Age ».

Chrestomathie ? Non ce n'est pas une pathologie, ce terme quelque peu oublié désigne un recueil de morceaux choisis d'auteurs classiques.

Le Thépot célébré au début des années 1930 est Alexis Thépot, dit Alex Thépot, (né à Brest en 1906, mort en 1989) (Cf. ci-dessous)

Il fut le gardien de but de l'équipe de France de football de 1927 à 1935.

Il jouait à l'époque au Red Star, équipe prestigieuse qui a eu des goals très renommés (Pierre Chayriguès, Julien Di Lorto et Alex Thépot).

« Très athlétique, grand, puissant mais sans excès, il faisait autorité devant sa cage », « sobre de gestes, doué d'un coup d'œil juste et d'une main 'exacte', Alex Thépot fut trente fois international ».



VILLE DE BREST (FINISTÈRE)
N° 9/8
Du 24/7
à onze heures du matin
acte de naissance de Alexis Amédée Louis Thépot
né le 24/7 à deux heures et demie au Kerivan
fil de Louis Thépot, glacier, maître
mécanicien torpilleur (absent à Brest) âgé de vingt
quatre ans et de Marie Louise Jaouen, son épouse, veuve
professeur, âgée de dix-neuf ans, mariés à Lambézellec
le vingt-trois octobre mil neuf cent vingt-douze à Brest.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin en présence
de Gustave Thépot, habitant des Chemins de fer, âgé de
cinquante-neuf ans, père de l'enfant et de Mmes
Jaouen, quarante-neuf ans, mère de l'enfant, et de
Thépot, cinquante ans, oncle de l'enfant, domiciliés à
Brest, soussignés.
sur la réquisition à nous faite par Madame Kerloch, née Adèle Le
Guen, sage-femme à Brest, âgée de trente-quatre ans,
constatée suivant la loi, par nous, Victor Dubert, Maire de Brest,
faisant les fonctions d'Officier public de l'Etat-Civil, soussigné, après lecture donnée.

Décédé à Paris
12⁵ le 20 Février
1989. Brest le
7/3/89.

Adjoint délégué
James Yvee

Pour la première coupe du Monde disputée en Uruguay en 1930, Alexis Thépot qui était fonctionnaire des douanes dût demander un congé sans solde ! (ô tempora... !)

« Lors de cette épreuve la France fut battue par l'Argentine 1 but à 0, Thépot fit un match éblouissant à la fin duquel il fut porté en triomphe par ses adversaires». (*Encyclopédie des sports modernes. Tome 2. Kister et Schmid. 1953*).

« Ce fut pour beaucoup de spectateurs qui hurlèrent Francia, Francia pendant une heure et demie, la rencontre la plus ardente, la plus spectaculaire, la plus passionnante du tournoi » (Jacques Ferran).

Pour être juste, gageons que la qualité de « grand voisin » de l'Argentine n'était pas étrangère à la popularité de l'équipe de France auprès du public uruguayen !



Coupe du Monde 1930

Revenons à notre petit livre.

Notre lycéen s'improvisant sélectionneur fournit diverses compositions pour l'équipe de France (en disposition classique à l'époque : 2 arrières, 3 demis, 5 attaquants) .

En comparant les écritures des différents emprunteurs, il semblerait que ces remarques datent de l'année scolaire 1930-1931. Ecriture à chaud donc !

On aimerait en savoir plus sur ce jeune sportif qui fournit également la composition de l'équipe de l'AS Cheminots de Rennes et qui ajoute à côté du titre « *Aimeri de Narbonne* » le commentaire suivant : « *Narbonne, fief socialiste. Léon Blum, député de Narbonne* ».

Jean-Noël Cloarec

Repères biographiques

Elève du lycée de Brest, Alex Thépot avait débuté sa carrière de footballeur à l'Armoricaïne. Entré dans l'administration des Douanes, il est affecté à Paris et signe au Football Club de Levallois, puis rejoint le Red Star, le premier club français de l'époque (de 1927 à 1935).

Nommé à Dunkerque, il signe dans ce club. Muté à Saint-Malo en 1937, il jouera pour l'US Saint-Servan où il va tenir les rôles de gardien, capitaine et entraîneur ! Il sera un des sélectionneurs de l'équipe de France de 1954 à 1960.

Alex Thépot prit sa retraite d'Inspecteur principal des Douanes en 1964.

Il est décédé en 1989.

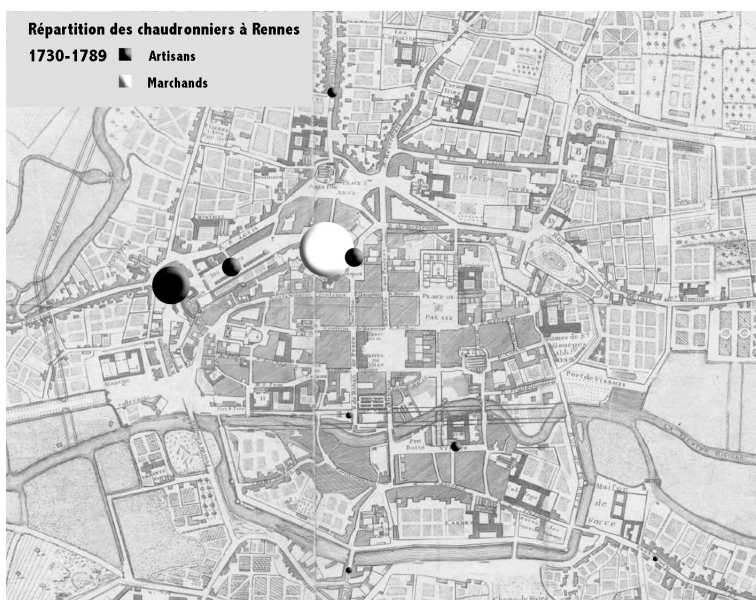
Des nouvelles de *antoine cheilus*

En février 2008, l'Echo des Colonnes n° 29 relatait la découverte dans un des ouvrages de la bibliothèque ancienne, d'une facture de chaudronnier datée de 1781, signée Cheilus et adressée à l'économe des Augustins de Rennes. L'article faisait état des premières recherches pour identifier et localiser ce chaudronnier.

La place nous a manqué depuis pour tenir nos lecteurs au courant des progrès de l'enquête et de ses résultats. Ceux-ci ont été publiés en 2010¹ sous le titre : *La France mobile : chaudronniers auvergnats à Rennes au XVIII^e siècle*.

*en mémoire fourni par Cheilus Chodronie
aut peire procurus de ogutin cauoire primier
artile du vint six doust 1780
etame huit piessse plus etame du piessse
plus etame dix piessse le tout ansemlle se vint
piessse a quatre sol la piessse de quatre liure
plus acomode un chodron eun mandelie pour
six sol le tout de quatre liure six sol
arenne ce vint etois auil mille seipt cent
quatre vint un recule montan Cheilus*

Chaudronniers au pluriel ; nous avons en effet découvert que « notre » chaudronnier, prénommé Antoine et présent aux Portes Mordelaises, de 1755 jusqu'à son décès le 18 prairial an VII (6 juin 1799), était l'un des pionniers de l'immigration à Rennes d'une petite colonie de chaudronniers venus d'Auvergne.



Au XVIII^e siècle, le quartier des chaudronniers se situe au nord-ouest de la Ville, aux entrées fréquentées du Carrefour Jouaust, des Portes Mordelaises, de la Porte Saint Michel et de la place du Champ-Jacquet en passant par la Rue Neuve des Lices. Si l'on ajoute les chaudronniers de quartiers, l'effectif de la profession oscille autour d'une quinzaine d'artisans qui sont réparateurs plutôt que fabricants.

Des noms de chaudronniers auvergnats sont repérables dans les rôles de capitation de Rennes dès le début du XVIII^e siècle mais la particularité du groupe, dont Antoine Cheilus par sa personnalité et sa longévité, se révèle être une des « figures », c'est son homogénéité d'origine et sa volonté d'intégration.

L'origine commune, c'est la vallée de la Jordanne, rivière qui prend sa source au Puy Mary, coule à Aurillac —haut lieu de dinanderie— avant de se jeter dans la Cère voisine.

Le village de Saint-Simon (alors Saint-Sigismond) est le berceau d'origine des *Danrigal* qu'on voit se succéder au Champ-Jacquet (notons qu'à l'époque se trouvaient à Saint-Simon une fonderie et des martinets traitant le cuivre).

Les autres chaudronniers, Antoine *Cheilus*, les frères Jean et Jérôme (Géraud) *Malati*, Jean *Fabre* et vraisemblablement Antoine *Boudou*, sont quant à eux, originaires d'un même village de la haute vallée : Saint-Julien, succursale de la paroisse de Saint-Cirgues de Jordanne. Au fur et à mesure de leur arrivée à Rennes, ces migrants s'installent à proximité les uns des autres dans la paroisse de Saint-Etienne.

Nos chaudronniers sont initialement des itinérants ; en compagnie d'un associé on les voit qui « *courent la province et vont dans les rues des villes, achetant et revendant beaucoup de vieux cuivre, en employant peu de neuf* » comme le décrit très bien l'article *Chaudronnerie* de l'Encyclopédie qui ne comprend toutefois pas à quel point le rôle de récupération de ces « *chaudronniers au sifflet* » est essentiel dans un royaume où l'on ne produit — au dire de Buffon — que 20% du cuivre que l'on consomme !

Longtemps on les a vus partir pour des campagnes de 6, 9 ou 18 mois, parfois davantage, ne revenant au pays que pour prêter main-forte aux travaux agricoles de l'été... Mais ils sont désormais trop nombreux. Il n'y a plus de place pour eux dans la vallée.

¹ A. Thépot, Bulletin de la Société Archéologique et Historique d'Ille et Vilaine, 2010, tome 114, p 109-148.

Les chaudronniers auvergnats repérés à Rennes sont à l'avant-garde d'un mouvement qui va conduire nombre de leurs semblables à se fixer en milieu urbain à la fin du XVIII^e siècle.

L'étude de leur biographie permet de suivre le processus de leur intégration dans la société rennaise. Deux voies sont utilisées : le mariage avec une autochtone ou l'acquisition d'un bien foncier.

Jean Danrigal est le premier à acquérir conjointement avec son compère Jean Despagne une des toutes petites maisons qui subsistent encore en haut de la place du Champ-Jacquet (*ci-contre : la maison aux deux boutiques.*)

Une maison qu'il connaissait bien pour y avoir exercé son métier de 1751 à 1754 date à laquelle son filleul et neveu Jean Grasset lui succède. Cette maison reste par la suite dans la famille. Antoine Danrigal, chaudronnier, viendra d'Auvergne en Bretagne régler l'héritage fraternel. A 50 ans, il fait souche à Rennes en se mariant en 1810 à une jeune fille de Saint-Erblon, de 25 ans sa cadette. Ils sont à l'origine d'une lignée de chaudronniers et quincailliers.

L'autre voie d'intégration est en effet le mariage. L'âge au mariage des jeunes de Saint-Julien est significatif de leur détermination. Ils se marient dans leur trentième année ; 30 ans étant l'âge de la majorité matrimoniale pour les garçons, l'âge où l'on peut se passer de l'autorisation des parents pour convoler. Or se marier à Rennes c'était, en rompant avec la tradition qui exigeait qu'on prît épouse au pays, chercher à s'intégrer – fût-ce à la marge – dans les réseaux familiaux de la cité d'adoption.

Comme on pouvait s'y attendre la situation des épouses se révèle assez hétérogène mais la « greffe » semble avoir pris pour chacun de nos migrants. La fortune n'est pas au rendez-vous mais la plupart arrivent à acquitter une capitation égale ou supérieure à 2 livres ce qui indique qu'ils ne sont pas considérés comme « pauvres ».

Dans le lot Antoine Cheilus fait néanmoins figure d'exception puisqu'il paie aux alentours de 10 livres avec une pointe à 12 livres en 1778 seule année où il est qualifié de *Sieur* ce qui induit une relative aisance. Était-il propriétaire de son domicile aux Portes Mordelaises au moment de sa mort en 1799 à l'âge de 72 ans ? le décès en 1815, toujours aux Portes Mordelaises, de Perrine Sauvage sa seconde épouse, incite à le penser.

Remercions pour terminer les personnes qui, depuis 1781, ont vu le *mémoire* du *chodronié* et l'ont soigneusement laissé là où un procureur des Augustins de Rennes l'avait glissé en guise de marque page. Sans elles cette étude n'aurait pas vu le jour.



A. Thépot



Après avoir habité sur le « boulevard » des Portes Mordelaises de 1755 à 1781, Antoine Cheilus a habité, intra-muros, jusqu'en 1799, la première maison avant le rempart. Probablement la maison où de trouve la crêperie.

LA RECRE « déchaînée »

d'Yves Nicol et Jean-Paul Paillard

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

- 1 • Expression d'idées par une image.
- 2 • Epouse d'un pharaon.
- 3 • Il donne un coup de balai -/- Jeu décisif avec break -/- Crête en Crête.
- 4 • Affreuse mère pour Balzac -/- Morceau de calendos.
- 5 • Trois lettres pour un ancien pays -/- Moitié de souris -/- Trois initiales pour explorer le corps.
- 6 • (de droite à gauche) Avec auto : industrie -/- Pour mettre la main au panier.
- 7 • D'Azil dans l'Ariège (le) -/- A sec.
- 8 • Pour aider la mémoire.
- 9 • Crottes, alors ! -/- Ancien parti gaulliste.
- 10 • La mer de Churchill -/- Pour être récoltées.

Verticalement

- A • Geposta et Gestapo..
- B • Amollissante.
- C • Dans le loft -/- Passementera.
- D • Supprimée de bas en haut -/- Pas tout à fait moins.
- E • Chipotons.

- F • Pic à gravir (d') -/- Petite baie.
- G • Cœur d'airain -/- Cœur d'acarien.
- H • Dans Tibériade -/- Partial.
- I • Ils se font plumer pour notre confort -/- Tête de canard.
- J • La débandade chez les Araméens.

Solution des mots croisés du numéro 38

Horizontalement

- 1 Gouverneur • 2 Adrenaline • 3 Riants • 4 Gendres -/- AV • 5 Ouï -/- Erasme • 6 Usurpateur • 7 IEM (Mie) -/- Oiris (Osiris) • 8 LM -/- Essarta • 9 Lente -/- Pé • 10 Inca -/- Pi -/- Ôt • 11 Stoïcienne.

Verticalement

- A Gargouillis • B Odieusement • C Uranium -/- NCO • D Vend -/- Etai • E Entreposé • F Raserais -/- Pi • G NL (nouvelle lune) -/- Satrapie • H Ein -/- Sesre (Erses) • I Un -/- Amuit -/- On • J Renversante.

La diplomatie du ping-pong

Vous souvenez-vous de la visite du président Nixon au Grand Timonier Mao ? C'était en 1972. Personne de sérieux ne s'y attendait, sauf peut-être quelques joueurs de tennis de table américains. Ils avaient été invités à Pékin en 1971 pour affronter l'équipe de Chine dans une rencontre amicale à laquelle ni les autorités chinoises ni les autorités américaines, contre toute attente, n'avaient mis opposition. La rencontre se solda par une courte victoire chinoise, que tout laissait prévoir tant la supériorité de leurs pongistes était éclatante. En réalité, on apprit bien vite que toute cela avait été prémédité et exécuté en haut lieu et que ce rapprochement des deux peuples avait été arrangé pour que l'amitié entre sportifs force un peu la main, si l'on peut dire, aux dirigeants politiques. Ceux-ci ne pouvaient pas, sous peine de paraître hostiles à la *volonté sacrée des peuples* de vivre en paix, reprendre leur jeu sinistre d'ennemis éternels. On appela cette opération de haute politique « la diplomatie du ping-pong ».

Pourquoi ce long préambule ? Parce que notre lycée a connu lui aussi un exemple du succès de cette diplomatie.

Ce n'est pas de la grande Histoire, mais voici ce qui s'est passé en 1974 :

J-N-C



Certains se souviennent peut-être que les professeurs avaient la possibilité de se changer librement les idées en pratiquant le sport avec ou contre les élèves et que certains matches de football, par exemple, sont restés célèbres. Ainsi quelques professeurs jouaient au tennis de table entre deux cours, ou à la fin de la journée, et comme le lycée restait ouvert le samedi après-midi, revenaient y jouer généralement entre 14 et 17 heures : certains élèves y venaient aussi et les échanges se pratiquaient dans le meilleur esprit bien que certaines parties fussent âprement disputées.

Nous étions du nombre de ces professeurs, Jean-Noël Cloarec et moi, ainsi parfois que messieurs Morvan, Marcel, d'autres encore que j'oublie.

Parmi les élèves, les plus fidèles étaient deux garçons de la classe de première que Jean-Noël et moi avions dans notre classe la même année, respectivement en sciences naturelles, comme on disait alors, et en français. Appelons-les G. et H.

Le moins que l'on puisse dire est qu'ils n'étaient pas ce que l'on appelle de bons élèves. D'origine plutôt aisée, ils avaient pour points communs d'être sans doute paresseux mais surtout allergiques à toute autorité, peut-être d'ailleurs en raison de leurs origines. Ils travaillaient le moins possible ; l'un, grand adolescent au « look » romantique, avait toujours l'air d'être ailleurs, artiste perdu dans ses pensées, l'autre plus petit, plus hargneux, assez semblable au Rimbaud de la célèbre photo naguère retrouvée, avait un sens naturel de la repartie qui pouvait passer pour de l'insolence. Les deux menaient la vie dure à certains de nos collègues et en particulier à la « professeure » d'anglais (je n'aime pas cette orthographe) qu'ils persécutaient ou qui se croyait persécutée. Je dois admettre que, peut-être en raison de nos rencontres du samedi après-midi dans le petit gymnase du lycée, nous échappions en grande partie à leur agressivité et que s'ils ne travaillaient pas davantage chez nous que chez les autres ils nous laissaient du moins en paix. Et ce comportement dura toute l'année, malgré les avertissements des deux premiers trimestres.

Arriva le conseil de classe du troisième trimestre. Nos deux garnements avaient fait quelques efforts mais les résultats étaient tout de même « tout juste passables ». On débattit longtemps, les échanges étaient presque houleux, certaines collègues en particulier – nos garnements n'avaient guère été galants avec elles – votaient pour un redoublement, voire une exclusion. Jean-Noël et moi, nous tentions de mettre en valeur, tant bien que mal, leur bonne volonté et leurs efforts, plus évidents d'ailleurs au gymnase que dans la classe. La partie était tendue. Au bout de quelques minutes ponctuées par des mots aigres-doux en sourdine et des regards courroucés, le censeur des études monsieur Pitron, qui arbitrait le match, si j'ose dire, avec un fin sourire qui faisait clairement entendre qu'il s'amusait beaucoup, laissa tomber ces mots, dont je ne garantis pas totalement l'exactitude littérale mais assurément la teneur : « Soyons fair play ! Laissons-leur une chance, ils passent ; pas d'objection, madame B. ? ».

Ainsi fut fait. Nos deux jeunes gens firent une classe de terminale convenable, obtinrent le baccalauréat, et, aux dernières nouvelles, vivent honorablement de leur profession.

A part le petit fait historique rappelé dans le préambule, connaissez-vous, surtout par les temps qui courent, un autre exemple de « diplomatie du ping-pong » efficace ?

A côté de la plaque

J-N C



« Dans cette salle le 9 Septembre 1899 le tribunal militaire condamna pour la seconde fois le capitaine Alfred Dreyfus ».

Le texte de la plaque apposée à l'entrée de la « Salle Dreyfus », est pour le moins étrange qui n'évoque pas l'innocence du condamné.

Pierre le Bourbouac'h raconte l'histoire de cette formulation.

Jean-Noël Cloarec précise en note.

Au temps où le lycée de l'Avenue Janvier s'appelait encore « lycée de garçons de Rennes », c'est-à-dire avant les années 1960, la vie de l'établissement devait beaucoup au dynamique collègue d'Histoire-Géo, Charles Lecomte, qui y animait déjà un Ciné-Club¹.

Ce souriant collègue, autant érudit que disert, précédait régulièrement ses interventions d'un encourageant : « Rassurez-vous : je serai bref ». Porte dès lors ouverte à tous les développements.

En 1968, quand s'ouvrit le nouveau lycée du Boulevard de Vitré, emportant avec toutes les classes prépas jusqu'au nom de notre vieux bahut, celui-ci dut se chercher un nouveau nom, Charles Lecomte naturellement animait le groupe de réflexion chargé d'y pourvoir.

La liste s'allongeait de toutes les célébrités rennaises – ou supposées telles – qui pouvaient y prétendre. On y vit même figurer le considérable Bigot de Préameneu, lequel néanmoins ne fut pas retenu. Dommage ! « Lycée Bigot de Préameneu », ça sonnait bien. Lecomte avait plaidé avec chaleur pour l'adoption du nom Emile-Zola. Il y tenait beaucoup, mais c'était aussi une petite revanche sur le Rectorat.

Quelques années plus tôt en effet, quand il fut question d'aménager en salle de sports la « salle des fêtes » où s'était tenu le second procès Dreyfus, Lecomte lança l'idée d'y apposer une plaque rappelant ce souvenir historique². Il en rédigea lui même le libellé qui reçut l'approbation de tous. « C'est dans cette salle que le capitaine Dreyfus fut jugé pour la seconde fois, le 9 septembre 1899, et, par un déni de justice, se vit de nouveau condamner ».

Mais le Rectorat d'alors, à qui fut soumis le projet, fit sèchement savoir à Lecomte qu'il lui paraissait inopportun « vu le caractère polémique d'un tel libellé » de réveiller ainsi des passions mal éteintes. La décision de 1971 était aussi sa façon à lui – juste retour des choses – de lancer contre la plaque retenue son implacable « j'accuse ».

Pierre Le Bourbouac'h

¹ Pascal Ory a relaté le changement de nom dans un chapitre plein de saveur, (« Histoire du lycée sans nom, et de ce qui ce qui s'en suivit. ») de notre ouvrage « Zola, le lycée de Rennes dans l'histoire » (Apogée 2003)). Il rappelle que « Charles Lecomte, professeur d'histoire au lycée depuis 1937, tribun de la vieille SFIO, mémoire vivante de la vie politique rennaise enlèvera la décision en se faisant avec éloquence l'avocat d'Emile Zola ».

² Jos Pennec et moi avions de très bonnes relations avec Charles (« en deux mots, car je serai bref... »). Il nous avait raconté la belle ambiance qui avait régné entre ses grands-parents !

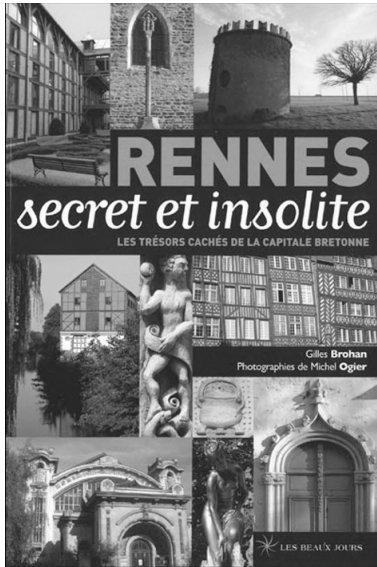
Le grand-père, greffier militaire soutenait, bien entendu, l'état-major, alors que la grand-mère, protestante et de plus alsacienne, était persuadée de l'innocence de son compatriote. Pendant plus d'une année, ils n'avaient communiqué que par des billets !

Charles Lecomte avait donc aussi des raisons personnelles d'être touché par le procès Dreyfus !

J-N C

lectures • lectures . lectures . lectures . lectu

Gilles Brohan & Michel Ogier, RENNES SECRET ET INSOLITE, les trésors cachés de la capitale bretonne, 160 p, Les Beaux Jours, 2009,



Un beau petit livre, très maniable ; dès l'ouverture, il met en appétit et donne envie de reprendre des flâneries dans Rennes et aux alentours pour découvrir ce qu'on n'a jamais remarqué.

L'économie ? une page avec un titre intrigant, une belle photo (plutôt détail que panoramique) et un texte, court mais dense et bien écrit.

Le principe ? partir de la partie pour mieux parler du tout. Partir d'une petite loge de la Grand'Chambre du Parlement, et nous entretenir du Grand Décor tout en évoquant madame de Sévigné sans oublier de camper les deux grandes institutions bretonnes, les Etats et le Parlement dont - en passant - on rappelle la disgrâce... Du grand art en vingt lignes.

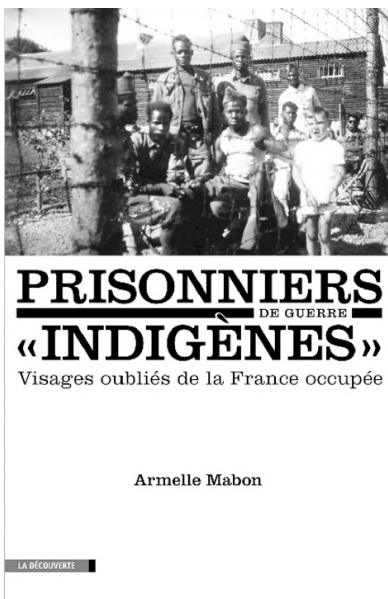
Certains rapprochements sont plus acrobatiques : l'eau comme dénominateur commun, Boulevard de Sébastopol, entre l'ancien canal du XVII^{ème} siècle et l'établissement de bains de style mauresque.... Qu'importe ? puisqu'on s'en souvient.

Avouons que choisir pour évoquer Zola et sa longue histoire, le seul élément qui demeure du vieux Collège – je veux parler de l'élégant petit clocheton – on ne pouvait pas mieux trouver !

A mettre dans toutes les poches !

A. Thépot

Armelle Mabon, PRISONNIERS DE GUERRE « INDIGÈNES », Visages oubliés de la France occupée, 298 p, La Découverte, 2010.



En ces temps de repentance exigée ou revendiquée, les historiens ont beau jeu de montrer que contrairement à ce qui est prétendu, il y a longtemps qu'ils ont étudié (et enseigné) les sujets douloureux qui alimentent la « guerre des mémoires ».

Le sujet qu'aborde Armelle Mabon, à ma connaissance, fait exception. Partie des archives d'une assistante sociale (son premier métier) l'historienne s'est intéressée aux *frontstalag* où étaient détenus après la défaite de 1940 ceux des soldats Français qu'on nommait « les indigènes ».

Les Allemands refusaient leur présence sur le sol du Reich. C'est donc en Métropole, autour de Rennes comme de beaucoup d'autres villes de la « zone occupée », qu'avec le plein accord de Vichy ces soldats furent détenus dans des camps (il manque une carte !).

Gardés par l'occupant jusqu'en novembre 1942, ils furent ensuite - humiliation supplémentaire - surveillés par des Français appartenant à différents corps. Beaucoup de ces Combattants de l'Empire minés par l'isolement et rongés par la tuberculose n'ont pas revu le sol natal. Leur enfermement se prolongea bien après la Libération.

Quand l'heure du rapatriement arriva enfin et que certains soldats se mutinèrent pour réclamer leurs droits d' « anciens combattants », ils subirent une répression féroce. Pour aucun le retour ne fut facile. .../...

lectures • lectures . lectures . lectures . lectu

Dans les camps, la vie était rude et l'exploitation au service du Reich, brutale. Le courrier avec le pays d'origine étant le plus souvent interrompu, l'isolement était dramatique et les contacts d'autant plus appréciés.

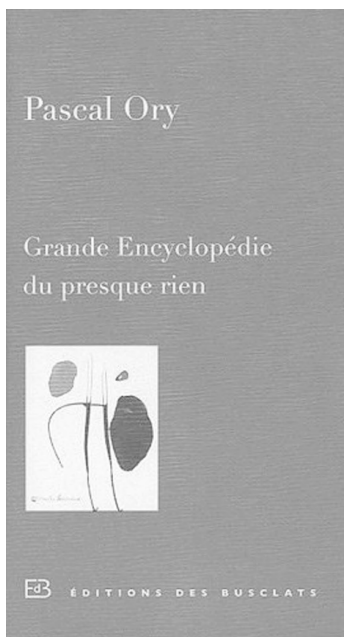
L'auteur s'attache à saisir les rapports des prisonniers avec la population locale, souvent choquée par la détention sur le sol français de soldats de l'armée française. Elle enregistre les signes nombreux de solidarité et observe dans certaines correspondances retrouvées, la naissance d'amitiés.

Elle étudie aussi les signes d'engagement des prisonniers du côté des combattants de la Résistance. De la conduite héroïque de certains d'entre eux – pour ne citer que cet exemple – lors de l'exécution des *Fusillés de la Maltière* à Saint-Jacques, aux filières d'évasion et à la participation aux maquis...

Elle observe les effets de la propagande anticolonialiste déployée par les Allemands... Nous n'épuiserons pas dans ce court compte-rendu, la richesse de cet ouvrage très documenté dont la matière est presque entièrement inédite. Beaucoup des vingt années de décolonisation qui vont suivre, s'est joué dans ces camps !

A. Thépot

Pascal Ory, GRANDE ENCYCLOPEDIE DU PRESQUE RIEN, 128 p, Les Busclats, 2010.



« Des historiens, l'Histoire, mendicante ingrate, ne conserve pas grand chose » déplore Pascal Ory, et de citer Quintus Fabius Maximus Servillianus dont « on n'a conservé que trois fragments... un au style indirect, ce qui ne compte pas, un de trois mots, parfois attribué à d'autres, (et) dix mots sûrs, grâce auxquels il est passé à la postérité auprès de quinze érudits ».

Cette mise en bouche, où l'auteur met malicieusement en abyme son insatiable et gourmande curiosité d'historien, ouvre sa *Grande Encyclopédie du presque rien*, publiée en 2010 aux toutes jeunes et confidentielles éditions des Busclats.

Le titre – où se côtoient en souriante intelligence le pléonasme et l'oxymoron – place d'emblée l'ouvrage, un petit livre rose qui n'excède pas cent vingt pages, sous le signe de la fantaisie et de la récréation. « Rien (ici) qui pèse ou qui pose », mais un délicieux chemin de traverse où « l'historien à la Sorbonne, à l'Ecole des Hautes Etudes, à Sciences Po et dans la vie » se plaît à musarder, aussi aimablement que savamment.

Cette Encyclopédie minuscule se compose de vingt deux rubriques, classées comme il se doit dans l'ordre alphabétique « seul (...) justifié à régir l'univers » et consacrées à des mots, des lieux, des personnages oubliés, dont l'auteur s'amuse à retrouver la mémoire, à définir les territoires, à réécrire les parcours (injustement) effacés par le temps. Rien que d'historique, donc, mais du côté du « pas grand chose » : roi fainéant et exemplaire qui ne vécut que cinq jours, prince héritier qui ne fut jamais couronné, acteur obscur cependant immortalisé sous « la défroque (fugitive) du clochard Piquoiseau » dans le *Marius* de Marcel Pagnol, peuples anéantis, « oubliés »... oubliées, verbes défectifs dont la conjugaison s'est, au fil du temps, rétrécie comme peau de chagrin. « Or rien ne justifie cet arbitraire, commente P. Ory. Au nom de quel oukaze ne dirait-on pas je closis, tu puas, il sourdra, elle traya ? ».

On l'aura compris, la Grande Encyclopédie pascalienne (!) n'est exempte ni d'humour ni de philosophie. Elle proclame joyeusement que la culture n'est pas un « placebo inactif », et que « la vie ne vaut d'être vécue que dans l'exacte mesure où elle est remplie jusqu'à ras bord » de livres comme celui-là.

Merci, Monsieur Ory !

W. Turco

Présentation de rentrée

En cette rentrée 2011, l'Amélycor a été conviée à assurer la présentation de « Zola » sous son aspect historique et patrimonial lors de la pré-rentrée des professeurs et lors de la journée de rentrée des jeunes élèves de sixième dans ce grand bâtiment impressionnant qui abrite leur Collège. Une opération analogue se prépare suivant d'autres modalités, pour les élèves qui rentrent en seconde cette année.

Dictionnaire des lycées publics de Bretagne

Un dictionnaire des lycées publics de Bretagne, analogue à celui qui est déjà paru pour la Région des Pays de Loire, est en cours d'élaboration sous la direction d'Alain Croix. Il traitera des établissements qui sont (ou ont été) lycées publics ce qui inclut aussi bien ceux qui, depuis, sont devenus collèges que ceux qui sont devenus lycées privés. Jos Pennec avait été, dès le commencement, partie prenante de l'entreprise à titre de conseiller scientifique.

L'Amélycor sollicitée par de nombreux rédacteurs chargés d'articles thématiques a répondu présent tant sur le plan historique que patrimonial, sollicitant au besoin son réseau de relations. Il faut reconnaître que le travail accompli depuis des années et partiellement publié dans l'Echo des Colonnes nous a

bien aidés à répondre — souvent dans l'urgence — aux demandes qui nous ont été faites.

Précision

Dans le dernier numéro de l'Echo des Colonnes (n° 38) nous avons illustré le dossier sur la reconstruction du Lycée avec de très belles photographies des destructions subies.

Nous avons oublié de citer leur auteur : il s'agit de Henri Terrière, alors journaliste-photographe au *Nouvelliste*.

Il semble que les photos elles-mêmes aient été tirées, à l'époque, au siège d'Ouest-Eclair.

Les originaux ont été déposés avec l'accord de Madame Terrière, au musée de Bretagne.

Disparition

Loïc Delpech (1949-2011)

Loïc Delpech fut élève au lycée de la sixième à la terminale. Brillant angliciste, il fit des études de droit avant de faire carrière dans les finances publiques. Cet homme sensible avait relaté son parcours dans un ouvrage publié en 2007.

Nous prions la famille de croire à toute notre sympathie.

A T

CALENDRIER

Conférences

• **13 Octobre** (affiche page suivante)

• **17 Novembre**

**GUY PATIN ET LA MEDECINE
DU GRAND SIECLE**

par **Jean-Noël Cloarec**

Assemblée générale

Jeudi 24 novembre 18 h

Cette assemblée générale doit être l'occasion d'étoffer le Conseil d'Administration.

- N'oubliez pas de payer votre cotisation
- Pensez à nous faire parvenir votre candidature

BULLETIN D'ADHESION

NOM

Prénom.....

Adresse.....

.....

Téléphone

Courriel @.....

• Désire adhérer à l'Amélycor pour
l'année scolaire **2011-2012**

• Ci-joint un chèque de **15 €**

Le

Signature

Envoyer à l'adresse suivante :



TRESORIER AMELYCOR
Cité scolaire Emile Zola
2 Avenue Janvier
CS 54444
35044 RENNES CEDEX

Cliché Musée de Bretagne. n° 99 1771



Cachet du préfet
du Collège des Jésuites de Rennes

SOMMAIRE

EDITORIAL	p 1
DU NEUF SALLE HEBERT	p 2
DOSSIER : A CHACUN SON HISTOIRE	
• Buste d'Evariste BOULAY-PATY	
- Evariste Boulay-Paty	p 3
- Jean-Baptiste Barré	p 4
• Dernière acquisition (gravure)	
- décor pour le théâtre	p 5-7
• De l'emploi de la fleur de lys...	
- boussole marine	p 8
• Retrouvés !	
- timbres et cachets anciens	p 9
• Vive Thépot !	
- hommage d'élève à « Alex » Thépot	p 10-11
• Des nouvelles d'Antoine Cheilus	
- enquête sur une facture de chaudronnier	p 12-13
LA RECRE « DECHAÎNÉE »	p 14
SOUVENIRS	
• La diplomatie du ping-pong	p 15
• A côté de la plaque	p 16
LECTURES	p 17-18
EN BREF	p 19
SOMMAIRE	p 20

Les jeudis d'AMELYCOR

(Association pour la Mémoire du Lycée et du Collège de Rennes)



HISTOIRES DE MÉTROLOGIE

par Denis FEVRIER, Ingénieur de l'Industrie et des Mines

Jeudi 13 octobre 2011 à 18 h, Lycée Emile-Zola (salle Ricœur)

Du grain à la Lumière, ou comment traiter de l'histoire des Poids et Mesures à travers les millénaires, sans omettre la genèse du système métrique, tout en évoquant la Spiritualité métrologique !

Présenter l'importance de la mesure sans négliger l'approche anecdotique, c'est rappeler que l'histoire de la métrologie est intimement liée à l'évolution de l'Homme.

